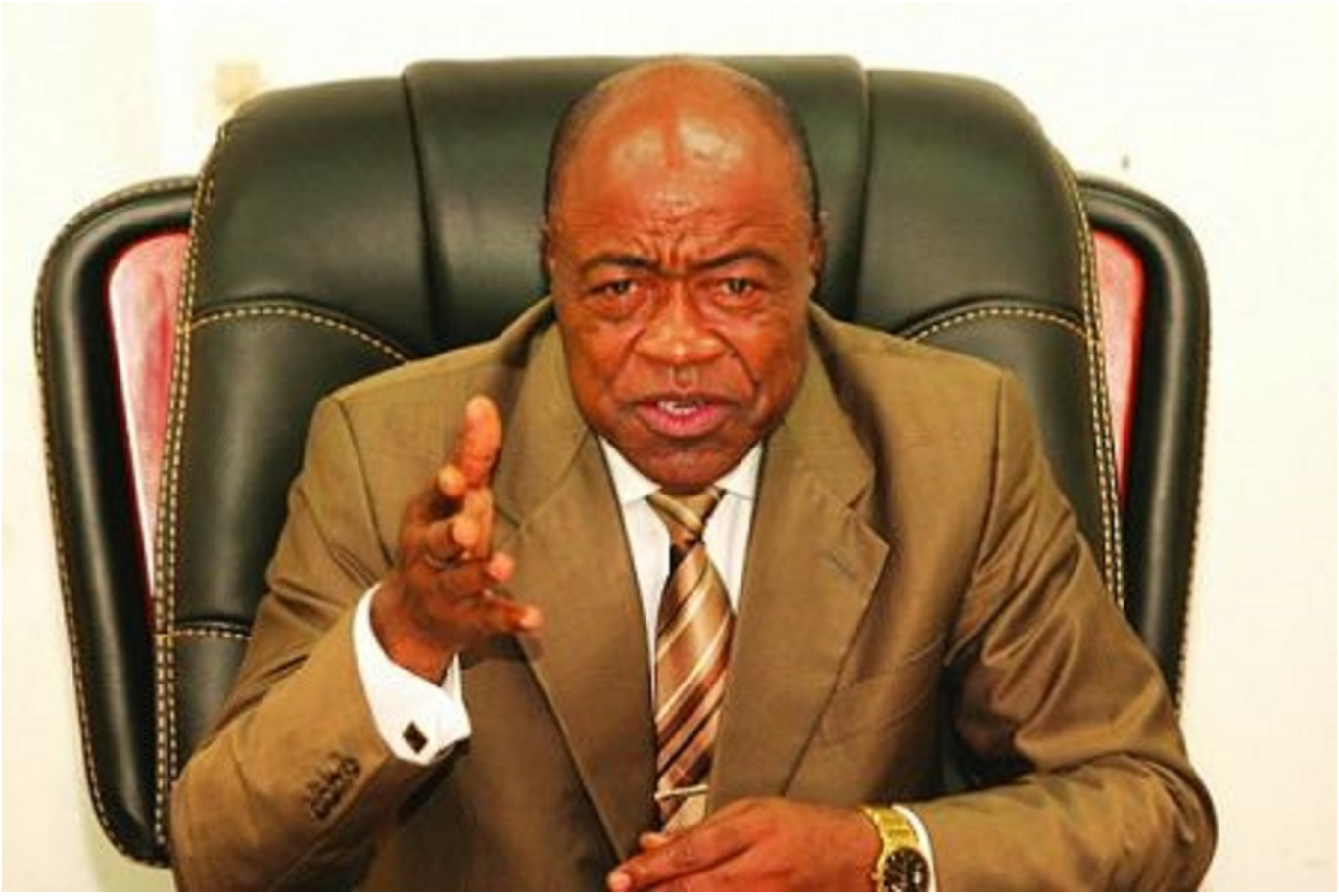

Le ministre des Arts et de la Culture (Minac) Pierre Ismael Bidoung Kpwatt a en outre lancé un appel au respect des valeurs culturelles nationales.

La polémique autour de la diffusion du film américain « Barbie », n'a pas fait long feu, sans susciter la réaction du gouvernement. Dans un communiqué de presse qu'il vient de signer, le ministre des Arts et de la Culture (Minac) Bidoung Kpwatt a interdit une nouvelle diffusion de ce film, dénonçant « la prolifération des œuvres sans visas réglementaires, ni affichage des restrictions d'âges », par les distributeurs des films cinématographiques et audiovisuels, des exploitants des salles de cinéma, des cinéclubs, des télédiffuseurs, et des projections occasionnelles et au public.

Selon la loi, toute diffusion de contenu cinématographique est soumise à des règles, donc la délivrance « des autorisations préalables ». Celles-ci « visent à respecter les bonnes mœurs et les traditions culturelles nationales et à barrer la voie aux influences négatives sur la jeunesse ». Ces mesures visent selon lui, à « garantir un minimum de vraisemblance avec des représentations culturelles camerounaises au travers des œuvres audiovisuelles et cinématographiques telles que les films, vidéos, vidéogrammes, spots publicitaires, enregistrements sonores, documentaires, etc. mais aussi et surtout à protéger l'identité nationale ».

Traduit en plusieurs langues, le film « Barbie » a déjà été interdit dans plusieurs pays. Certains estiment que cette production cinématographique fait la promotion de l’homosexualité.

MM